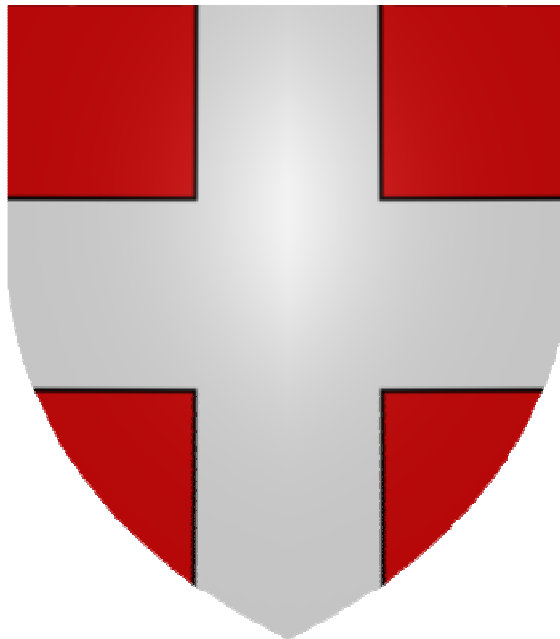




Pascal DURANDARD

Généalogies savoyardes

Famille (de) Vallier, à Conflans



Version janvier 2020



VALLIER (de)

Armes : « de gueules à la bande d'argent chargée d'une tête de maure de sable, tortillée d'argent »

Devise : « *Candidior animo* »

Appartenant d'abord à la bourgeoisie de Conflans, la famille Vallier a été anoblie en 1594. Elle avait sa demeure dans la rue de l'Esplanade, qui mène de la grande place de la ville à celle de la Grand Roche près du château. *L'Armorial de Savoie* devait lui consacrer une notice dans ses suppléments et, de fait, les archives de Haute-Savoie conservent une généalogie manuscrite devant servir de base à une publication ultérieure. Éteints au début du XVIII^e siècle, les Vallier n'ont guère eu l'occasion de se distinguer, et encore moins de s'illustrer. Deux d'entre eux ont servi (sans doute avec honneur) dans les armées de nos ducs, et il est possible qu'un abbé de Talloires soit issu d'eux.

Sources

Archives départementales de la Savoie (en ligne sur Internet) :

- ✓ Recensements de 1561 des paroisses de Conflans et Moûtiers
- ✓ Registres paroissiaux de Chambéry, Conflans, Moûtiers et Tours
- ✓ Tabellion de Conflans (références en notes)

Source bibliographique :

- ✓ *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, comte Amédée de Foras et ses continuateurs, 1863 - 1888

Source bibliographique en ligne sur Internet sur le site « Gallica » :

- ✓ Recueils des mémoires et documents de l'académie de la Val d'Isère, 6^{ème} volume (1895)

Source en ligne sur GENEABANK

- ✓ Relevés de l'A.R.E.D.E.S.

Aimable communication de M. Gilbert Maistre, qui m'a transmis la photocopie des notes du comte de Mareschal-Luciane, continuateur du comte de Foras, sur la famille de Vallier (aux archives départementales de la Haute-Savoie)



Filiation suivie

1^{er} degré

Maître Aymé VALLIER, notaire royal à Conflans dès avant 1543, bourgeois et syndic de cette ville (1539), mort avant 1560.

Durant l'occupation française, les habitants de Marthod refusent en 1536 de payer la taille, tant ils sont écrasés par les charges liées à l'occupation. On leur promet de reporter sur Conflans une part des dépenses extraordinaires, mais les Conflarains se rebiffent, d'autant que leur ville a subi un incendie dont ils doivent se relever. Devant ce refus, les habitants de Marthod en appellent au président du parlement de Chambéry, Raymond Pellisson, qui convoque à Chambéry le châtelain de Conflans, Carpinelli, et Aymon Vallier, syndic, afin de trouver un compromis amiable. Finalement, le 15 janvier 1539, il est décidé que, moyennant une somme de 40 florins, Conflans est déchargé de tout prélèvement ¹.

Il a épousé 1^e) avant le 4 août 1543 **Noble Bertine GUERS**, fille de feu Noble François.

Il a épousé 2^e) vers 1550 **Demoiselle Jeanne MORROZ**, veuve de Noble François de BEAUFORT ².

Enfant du premier lit :

2-1) Gasparde VALLIER, demeurant à Conflans avec sa belle-mère et ses frère et sœur consanguins.

Enfants du second lit :

2-2) **Noble Michel VALLIER, bourgeois de Conflans, qui suit.**

2-3) Martiale VALLIER, vivant à Conflans avec sa mère et son frère en 1561.

2^{ème} degré

Noble Michel VALLIER, bourgeois de Conflans, né vers 1550. Il est anobli par lettres patentes du 6 mars 1594.

En 1590 et 1592, il commande une troupe de cent soldats pour garder Conflans ³.

Il a épousé vers 1580 **Antoinette de SEYSSEL**, fille de François, seigneur de Châtillonnet, gouverneur du château de Pont d'Ain, et de Marguerite de MONTEYNARD.

Enfants :

3-1) **Noble Bertrand de VALLIER, qui suit.**

3-2) Révérend Père Dom Benoît de VALLIER. Peut-être est-ce lui qui était abbé de Talloires en 1640.

¹ *Recueil des mémoires et documents de l'académie de la Val d'Isère*, 6^{ème} volume, 1895.

² Cette famille Morroz est présente à Conflans en 1561 avec trois personnages : Messires Jean et Gaspard Morroz, prêtres, le second curé de Tours ; et Noble Michel Morroz.

³ *Recueil des mémoires et documents de l'académie de la Val d'Isère*, 6^{ème} volume, 1895.



3^{ème} degré

Noble Bertrand de VALLIER, bourgeois de Conflans, né vers 1590. Ayant servi 20 ans dans les armées de S.A., il a été cornette de la compagnie de cheveu-légers du sieur de Moyria dans l'escadron de Savoie. Il est mort le 11 avril 1638.

En 1628, il est maréchal des logis dans une compagnie de cheveu-légers commandée par le comte de la Val d'Isère, sous les ordres du lieutenant de la Pérouse. Du 27 août au 16 septembre, cette compagnie est logée à Marthod⁴.

Il épouse 1^e) avant 1621 **Ne de BERTRAND**. Elle est morte en mars 1634.

Il épouse 2^e) par contrat du 30 août 1634 **Dame Jeanne MARTIN**, fille de Noble Jean Martin, de Saint-Etienne-de-Cuynes, lieutenant-colonel en la province de Maurienne, et de Dame Claudine MANUEL. Veuve, elle se remarie avec Noble Jean Michel du FRESNEY.

Enfants du premier lit :

4-1) **Noble Antoine de VALLIER, qui suit.**

4-2) Noble Claude François de VALLIER, baptisé à Conflans le 5 janvier 1634 et mort quinze jours après sa mère.

Enfants du second lit :

4-3) Noble Jean Claude de VALLIER, baptisé le 19 janvier 1636, décédé le 19 juillet suivant.

4-4) Noble Pierre Louis de VALLIER, baptisé le 11 septembre 1637. Étant alors enseigne colonelle au régiment du prince de Bavière, il est tué en combat en Hongrie au service de l'Empereur le 20 janvier 1665.

4^{ème} degré

Noble Antoine de VALLIER, bourgeois de Conflans. Il teste le 1^{er} novembre 1642, voulant être inhumé à Conflans dans le tombeau de ses prédécesseurs. Né vers 1622, il est mort à Conflans le 4 décembre 1692.

Il a épousé vers 1655 **Dame Etiennette de CLUSES**, née vers 1622, fille de Noble Claude de Cluses, seigneur de Pontverre (en Ugine), et de Dame Claudine de CRESCHEREL. Elle est morte à Conflans le 22 novembre 1682.

Enfants :

5-1) Jean de VALLIER, né vers 1655 et mort à Conflans le 22 février 1662.

5-2) Noble Louise de VALLIER, baptisée à Conflans le 9 juillet 1657 (parrain : Louis Dunant : marraine : Louise Chappet) ; morte à Moûtiers, inhumée le 10 décembre 1704.

Elle épouse avant 1695 Égrège André VIGUET le jeune, né vers 1660, veuf de Demoiselle Anne DERIOZ et fils d'Égrège François Viguet, né vers 1630, bourgeois de Moûtiers, et de Demoiselle Jeanne Françoise VARAMBON. Avocat au Sénat de Savoie, juge de la baronnie du Bois et de la seigneurie de Saint-Paul, il est mort à Moûtiers le 15 janvier 1743 et il est inhumé le surlendemain. Ils sont les parents (entre autres) de Marguerite Viguet, baptisée à Moûtiers le 20 juin 1696, femme de Spectable Jean Louis Ferley, fiscal du Roi à Moûtiers.

Enfants, nés et baptisés à Moûtiers :

- Jean Louis VIGUET, baptisé le 30 janvier 1695 (parrain : Révérend Jean Louis Viguet, chanoine ; marraine : Anne Montmayer, veuve) ; mort le même jour.

- Demoiselle Marguerite VIGUET, baptisée le 20 juin 1696 (parrain : Spectable Claude François Viguet, procureur ; marraine : Demoiselle Marguerite de Veillet) ; morte à

⁴ Même source.



Moûtiers le 31 janvier 1766 et inhumée le lendemain 1^{er} février. Elle épouse en premières noces à Moûtiers le 30 juin 1717, après avoir passé des conventions matrimoniales le 22 du même mois ⁵, Spectable Jean Louis FERLEY, né en cette ville et baptisé le 13 janvier 1669, veuf de Demoiselle Jeanne Françoise BOZON du CHÂTELARD, et fils de Spectable Philibert Ferley, bourgeois et syndic de Moûtiers, châtelain ducal de Tarentaise, et d'Honorable Pétronille REPLAT. Bourgeois de Moûtiers et procureur fiscal de Tarentaise de 1697 à 1708, il est mort à Moûtiers le 5 juillet 1720, et il est enseveli dans la cathédrale St-Pierre. Ils sont les parents de Marie Andréanne Ferley, qui épouse en 1739 Noble Etienne Davallon de Saint-Paul [voir la généalogie de la famille REYDELLET, branche des seigneurs de Saint-Paul]. Veuve, Marguerite Viguet prend une seconde alliance avec Spectable François VALLIAT, avocat au Sénat de Savoie, mort avant 1751.

- François VIGUET, baptisé le 6 octobre 1697 (parrain et marraine : Égrèze François et Honorable Joachine Viguet) ; vivant en 1707.

5-3) Demoiselle Antoinette de VALLIER, baptisée à Conflans le 27 mai 1659 (parrain : Révérend Jean Pelloux ; marraine : Demoiselle Antoinette de Cluses). Elle est légataire de sa sœur Marguerite en 1706, héritière en 1709 de Claudine d'Arnollet, sa belle-sœur, et héritière universelle de sa fille Jeanne Marie en 1712. Le 11 mai 1716, elle fait le partage des biens laissés par son mari avec Gasparde et Marie d'Arnollet, femmes respectivement des Nobles Charles de Vignod et Michel du Bettex. Outre des terres, il lui échoit la grande maison de Tours, qu'elle partage en toute propriété avec sa fille Marie ⁶. Elle teste le 25 février 1720. Elle veut être inhumée en l'église de Tours, au tombeau de son mari. Elle lègue au curé de Conflans la somme de 33 livres 6 sols 8 deniers, afin qu'il célèbre en son église cinquante messes « de trépassés » pour le repos de son âme *ou* de celle de ses parents. Elle lègue 13 livres 6 sols 8 deniers aux capucins de Conflans, « les priant de bien vouloir célébrer » vingt messes « de trépassés » pour le repos de son âme. Elle lègue 30 livres à l'église paroissiale de Tours, et 12 livres à la chapelle du Rosaire érigée en cette église. Elle lègue au curé de Tours 13 livres 6 sols 8 deniers pour célébrer dans l'année de son décès trente messes à la chapelle St-Clément de cette paroisse, « à l'honneur du saint ». Elle lègue encore au curé de Tours 40 livres pour dire cinquante messes « de trépassés » pour le repos de son âme au maître-autel de son église, et dix messes à la chapelle du Rosaire, « à l'honneur de Notre-Dame du Rosaire ». Elle donne « par dévotion » au couvent de Sainte-Claire de Chambéry deux quarts de froment. Elle fonde en l'église de Tours vingt messes basses annuelles (quinze messes pour les trépassés, et cinq à l'honneur de Notre-Dame du Mont-Carmel). Elle lègue 1.333 livres à Noble Michel du Bettex, son petit-fils et filleul, « à prendre sur les droits et prétentions qu'icelle Demoiselle testatrice a sur tous les biens 'en principal & en particulier' sur les montagnes dudit Seigneur du Bettex 'aux glaciers' en Tarentaise ». Elle fait son héritière universelle Demoiselle Marguerite (*alias* Marie) d'Arnollet, sa fille, veuve de Noble Jean-Baptiste du Bettex ⁷.

⁵ Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1861, *folio* 280. André Viguet constitue à sa fille la somme de 2.000 livres (sous forme de créances). Il lui donne en outre 666 livres 13 sols 4 deniers, et pour son trousseau une somme de 500 livres. Il lui relâche sa part de l'héritage de Louise de Vallier, sa mère, c'est-à-dire la moitié de tous ses biens, bâtiments, près, terres, vignes, et la moitié de ses meubles, à la réserve des tableaux, dont il sera fait ultérieurement l'inventaire. Jean Louis Ferley donne en augment de dot à sa future épouse la somme de 1.916 livres, 13 sols.

⁶ Acte passé devant la grande maison de Tours par-devant Maître Benoît-Marin, notaire de Conflans. A.D. de la Savoie, tabellion de Conflans, 2C 1448, *folios* 233 à 236.

⁷ Notaire Levret. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1455, *folios* 826 et 827.



Elle a épousé vers 1695 Noble Joseph d'ARNOLLET, veuf de Demoiselle Anne DAVALLON et de Demoiselle Gabrielle de PINGON, et fils de Noble Humbert d'Arnollet et de Demoiselle Polyxène VEILLET. Il teste le 30 août 1696 en faveur de son fils Jean, et fait un codicille le 2 septembre suivant, par lequel il substitue à son fils héritier ses filles Gasparde, Marie et Jeanne Marie. Il est mort à Tours, où il est inhumé le 4 septembre 1696.

Enfants :

- Jeanne d'ARNOLLET, baptisée à Tours le 20 mars 1696.
- Marie d'ARNOLLET, morte à Chambéry le 27 avril 1764, « âgée d'environ septante ans », et inhumée le lendemain dans l'église Ste-Claire de cette ville. Le 10 février 1709, elle teste dans la maison d'Arnollet à Tours. Elle veut être inhumée dans l'église de Tours, léguant 30 florins au maître-autel, 30 autres florins à la chapelle du Rosaire et 12 florins à la chapelle St-Clément de cette église. Elle lègue 20 florins au curé de Tours, afin qu'il célèbre vingt messes pour le repos de son âme. Enfin, elle fait sa mère son héritière universelle ⁸. Le 11 mai 1716, avec sa mère et sa sœur Gasparde, elle fait le partage des biens laissés par son père. Outre des terres, il lui échoit la grande maison de Tours, qu'elle partage en toute propriété avec sa mère ⁹. Elle épouse en premières noces à Tours-en-Savoie le 4 février 1712 Noble Jean-Baptiste du BETTEX, veuf de Françoise MIÉDAN et de Françoise Henriette MARPAUD. Né vers 1673, il est fils de Noble Jacques du Bettex, de Bourg-Saint-Maurice, et de Dame Jeanne de PINGON. Syndic de Bourg-Saint-Maurice en 1697, il est en 1703 créé capitaine dans « le régiment nouvellement fait dans la province de Tarentaise ». Après son troisième mariage, il s'établit à Tours chez les d'Arnollet, où il décède au début de l'année 1720. Marie d'Arnollet épouse en secondes noces à Bellecombe le 21 juillet 1723 ¹⁰, avec un contrat dotal passé le 2 précédent dans la maison de Noble Charles de Vignod à Bellecombe ¹¹, Noble & Spectable Ignace ROSSET, créé baron de Tours [-en-Savoie] en 1775, né à Chambéry le 14 novembre 1698, fils de Spectable & Noble M. Pierre ROSSET, sénateur au Sénat de Savoie, et de Dame Jeanne DARDEL. Sénateur au Sénat de Savoie, bourgeois de Chambéry, il demeure en cette ville. Héritier par sa femme de la terre de Tours, il en fait reconstruire le château vers 1755. Il est mort en sa maison de Tours le 6 janvier 1781, et il est inhumé le lendemain. [voir la généalogie des familles du BETTEX et ROSSET de TOURS].

5-4) Benoît de VALLIER, baptisé à Conflans le 5 juin 1660 (parrain : Benoît Genand ; marraine : Jeanne Françoise de Cluses).

5-5) Noble Jeanne de VALLIER, baptisée à Conflans le 3 mars 1662 (parrain : Jean Monnier, d'Ugine ; marraine : Marguerite, fille de Noble Vallier). Elle est inhumée à Conflans le 27 février 1724.

Le 20 mars 1696, elle tient sur les fons baptismaux de Tours en Savoie Jeanne d'Arnollet, sa nièce, fille de Noble Joseph d'Arnollet et d'Antoinette de Vallier.

⁸ Notaire Combet. Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1436, *folio* 104.

⁹ Acte passé devant la grande maison de Tours par-devant Maître Benoît-Marin, notaire de Conflans. A.D. de la Savoie, tabellion de Conflans, 2C 1448, *folios* 233 à 236.

¹⁰ On trouve ce mariage sur le registre paroissial de Bellecombe, à la date du 21 juillet 1723 (*sic*), mais il s'agit d'une erreur de copie. La cérémonie a été célébrée dans la chapelle de la Pierre par le Révérendissime Hyacinthe Rosset, vicaire général de l'église métropolitaine St-Pierre de Moûtiers, en présence de Maîtres Claude Charvaz et Claude Brasso. On trouve la mention de ce mariage sur le registre de Tours, à la date du 22 (*sic*) juillet 1722.

¹¹ Notaire Charvaz. Tabellion de Moûtiers, A.D. de la Savoie, 2C 1869, *folio* 893. Marie d'Arnollet se constitue tous ses biens, se réservant une somme de 100 livres par an, pour en jouir en toute liberté.



Elle épouse 1^e) à Conflans le 2 mars 1694 Noble Thomas O'REILLY, originaire de la paroisse de Saint-Patrick en Irlande, officier dans l'armée française qui occupe la Savoie durant la guerre de la ligue d'Augsbourg. En 1700, il sert dans le régiment de Chablais.

Elle épouse 2^e) à Tournay en Savoie le 14 février 1706 Noble Jean François TRUFFON, né à Chambéry le 26 mars 1671 et baptisé le 8 avril suivant, veuf de Dame Louise de GOY de la MURAZ, et fils de Noble & Spectable Jacques Truffon et de Dame Charlotte BARBERY de SAINT-AVRE. Bourgeois de Chambéry, il réside ordinairement à Conflans. Il est témoin au testament de Marie d'Arnollet en 1709.

En 1716, Jean François Truffon et Jeanne de Vallier sont les parrain et marraine de Jean François de Truffon, leur petit-fils, baptisé à Saint-Paul sur Yenne le 19 novembre.

Enfants du premier lit, nés et baptisés à Conflans :

- Claudine Louise O'REILLY, dite VALLIER, baptisée le 24 mars 1695 (parrain : Dom Louis Dutour ; marraine : Claudine Palluel, veuve de Philibert Rosset). Elle épouse à Saint-Paul sur Yenne le 3 décembre 1715 Noble Jean François TRUFFON de la MURAZ, né et baptisé en cette paroisse le 21 juillet 1701, fils de Noble Jean François Truffon et de Louise de GOY de la MURAZ, sa première épouse. Après leur mariage, Claudine O'Reilly et son mari s'établissent à Conflans. Jean François de la Muraz est d'ailleurs témoin au testament d'Antoinette de Vallier en 1720.
- Antoinette O'REILLY, baptisée le 1^{er} juin 1696 (parrain : Noble Jean d'Arnollet ; marraine : Noble Antoinette (de) Vallier, belle-mère du parrain).
- Gasparde O'REILLY, baptisée le 13 juillet 1697 (parrain : Égrèze Pierre Carsey ; marraine : Demoiselle Gasparde d'Arnollet).
- Louise O'REILLY, baptisée le 10 juillet 1698 (parrain et marraine : Égrèze André Viguet et Noble Louise (de) Vallier, sa femme).

- 5-6) Josèphe de VALLIER, baptisée à Conflans le 18 mars 1663 (parrain : Jean ... Bermond ; marraine : Demoiselle Louise de Vallier, sa sœur).
- 5-7) Noble Philibert de VALLIER, baptisé à Conflans le 15 janvier 1665 (parrain et marraine : Égrèze Philibert Rosset et sa femme Claudine). Il est mort à Conflans le 21 août 1678.
- 5-8) Balthazar de VALLIER, baptisé à Conflans le 7 janvier 1667.
- 5-9) Noble Marguerite de VALLIER, née vers 1669. Elle teste le 23 février 1706 dans sa maison de Conflans par-devant Maître Marin, notaire en cette ville. Elle veut être inhumée dans l'église de Conflans, lègue 200 florins à sa sœur Antoinette, et laisse tous ses biens à sa sœur Jeanne ¹². Elle est sans doute morte peu après.



¹² Tabellion de Conflans, A.D. de la Savoie, 2C 1430, folios 116 (verso) à 118.